



# MONITORAT FÉDÉRAL & DIPLÔMES PROFESSIONNELS

DE LA SAVATE BOXE FRANÇAISE ET DE SES DISCIPLINES ASSOCIÉES

Animer

Entraîner

Coordonner

Diriger

## FAITES DE VOTRE PASSION, VOTRE METIER



*« De la formation à l'emploi, de l'emploi à la formation ! »*

## Je veux animer

# MONITORAT

Le titulaire du Monitorat de Savate peut réaliser de manière autonome des prestations d'animation et d'initiation dans les qualifications : **boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense.**

### Conditions d'accès

- Etre titulaire du PSC1 \*
- Avoir 16 ans et le niveau gant rouge.

### La formation fédérale

En alternance pour un total de 105h dont 35h en entreprise ou club.  
Organisée par la Fédération ou une structure habilitée.  
Elle est répartie en 3 UC (Unités capitalisables).

### Obtention

- Capitaliser les 3 UC.
- Avoir 18 ans et le niveau gant jaune.
- Réussir l'évaluation finale, composée d'une épreuve écrite et d'une épreuve pédagogique.

### Diplôme

délivré par la FFSbfDA

## Je veux entraîner

# BP JEPS

Spécialité éducateur sportif activités de la savate mention **boxe française ou canne de combat et bâton.**

Le titulaire du BP JEPS peut réaliser de manière autonome des prestations d'animation, d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement en savate boxe française (Sbf) ou canne de combat et bâton (CCB).

### Conditions d'accès

à la formation continue fédérale

- Etre titulaire du PSC 1 \*
- Avoir 18 ans.
- Etre titulaire du monitorat de savate et/ou du CQP AS concerné.
- Réussir les épreuves de sélection.

### La formation fédérale

En alternance pour un total de 300h dont 150h en entreprise ou en club.  
Organisée par la fédération ou une structure habilités.  
Elle ne concerne que les UC 2 et 4.  
Les titulaires au minimum du monitorat de savate et ou du CQP AS concerné obtiennent par équivalence l'UC1 et 3.

### Obtention

- Capitaliser les 4 UC
- Réussir l'évaluation certificative finale composée d'une épreuve pédagogique et de 2 rapports d'activités

### Diplôme

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, délivré par le ministère chargé des sports, diplôme de niveau IV.

\* PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - La date du diplôme doit être antérieure à l'entrée en formation.  
Des équivalences existent entre les diplômes délivrés par le Ministère chargé des Sports. La validation des acquis de l'expérience

## **Je veux coordonner DE JEPS**

Spécialité perfectionnement sportif, mention savate boxe française ou canne de combat et bâton

Le titulaire du DE JEPS peut être :

- Responsable technique d'un secteur sportif (département, ligue).
- Coordonnateur de projet.
- Entraîneur de SBF ou CCB.
- Formateur.

### **Conditions d'accès**

à la formation continue fédérale

- Etre titulaire du PSC 1 \*.
- Avoir 18 ans.
- Etre titulaire au minimum du monitorat de savate et/ou du CQP AS concerné.
- Réussir les épreuves de sélection.

### **La formation fédérale**

En alternance pour un total de 500h maximum dont 250h maximum en entreprise ou en club.

Organisée par la fédération ou une structure habilités.

Elle ne concerne que les UC 1, 2 et 3. Les titulaires au minimum du monitorat de savate et ou du CQP AS concerné obtiennent par équivalence l'UC4.

### **Obtention**

- Capitaliser les 4 UC
- Réussir l'évaluation certificative finale composée d'épreuves d'appréciation de compétences en situation professionnelle, de productions et soutenance de rapports d'activités.

### **Diplôme**

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, délivré par le ministère chargé des sports, diplôme de niveau III.

## **Je veux diriger DES JEPS**

Spécialité performance sportive, mention savate boxe française

Le titulaire du DES JEPS peut être :

- Responsable technique d'un secteur sportif jusqu'au niveau national.
- Chef de projet.
- Entraîneur de SBF.
- Formateur de formateur.

### **Conditions d'accès**

à la formation continue fédérale

- Etre titulaire du PSC 1 \*.
- Avoir 18 ans.
- Etre titulaire au minimum du monitorat de savate et/ou du CQP AS concerné.
- Réussir les épreuves de sélection.

### **La formation fédérale**

En alternance pour un total de 500h maximum dont 250h maximum en entreprise ou en club.

Organisée par la fédération ou une structure habilités.

Elle ne concerne que les UC 1, 2 et 3. Les titulaires au minimum du monitorat de savate et ou du CQPAS concerné obtiennent par équivalence l'UC4.

### **Obtention**

- Capitaliser les 4 UC
- Réussir l'évaluation certificative finale composée d'épreuves d'appréciation de compétences en situation professionnelle, de productions et soutenance de rapports d'activités.

### **Diplôme**

Diplôme d'Etat Supérieur de la jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, délivré par le ministère chargé des sports, diplôme de niveau II.

# Contacts

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAVATE BOXE FRANÇAISE & DISCIPLINES ASSOCIÉES

49, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 PARIS

☎ 01.53.24.60.60

[www.ffiavate.com](http://www.ffiavate.com)

### > La filière formation fédérale : Monitorats,... :

Nancy BRUNOT : 06 58 51 95 45 - [nancy.brunot@ffiavate.com](mailto:nancy.brunot@ffiavate.com)

### > La filière formation professionnelle : BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS :

Victor SEBASTIAO : 06 32 63 27 09 - [victor.sebastiao@ffiavate.com](mailto:victor.sebastiao@ffiavate.com)

### L'organisme de formation professionnelle (OF) de la FFSBF DA

Ricardo SALAS RIVERA – Responsable de la commission emploi, formation et partenaires sociaux et Président de l'OF

Victor SEBASTIAO – Directeur de l'OF

Nancy BRUNOT - Référente Handicap

Gestion administratif de l'OF : 01.53.24.60.60 - [formation@ffiavate.com](mailto:formation@ffiavate.com)

## INSTITUTIONNEL

Ministère Chargé des Sports

95, avenue de France – 75650 PARIS Cedex 13

01.40.45.90.00

[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

Les Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) locales.

## PROFESSIONNEL

### Répertoire national des certifications professionnelles

[www.rncp.cncp.gouv.fr](http://www.rncp.cncp.gouv.fr)

L'organisme de formation professionnelle de la FFSBF DA répond aux 21 critères du DataDock.

La certification qualité Qualiopi à été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : Action de Formation



**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :  
ACTION DE FORMATION

Retrouvez plus d'informations sur le site de la Fédération :

[www.ffiavate.com](http://www.ffiavate.com)

De nombreuses possibilités de financement de la formation existent. Renseignez-vous notamment auprès de l'opérateur qui finance la formation professionnelle dans votre secteur d'activité de compétences (OPCO). D'autres financements peuvent être obtenus auprès du conseil régional, du pôle emploi, etc...